

L'an mil neuf cent quatre vingt un, le
LUNDI 26 OCTOBRE, à 17 heures, le Conseil Municipal
de Saint-Denis s'est assemblé en SIXIEME SEANCE dans
la salle des délibérations, après convocation légale,
sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE
de la COMMUNE DE SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion
d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD -
Camille BOURHIS - Maurice CHANE-KUNE - Antoine AP'AVOU -
Eric BOYER - Frantz FONTAINE - Maxime RIVIERE - André
LICHARDY - Valère ROBERT - Mme André PAYET - MM. Gérard
LAURET - Jean-Claude MONDON - Gilbert GERARD - Aristide
PAYET - Jack AFFEJEE - Mme Janine POUNY - MM. Yvon
HO.POON.SUNG - Raymond NANDO - Mme Eléopold JASMIN -
Mme Valère ROCHE - MM. Abdoul-Hack AFFEJEE - Fred
TANDRYA - Herfort CADET - Henri ATECTAM - Antoine PICARD -
Gérard LEFEVRE - Fred K/BIDI - Philippe NATIVEL -
Mme Florelle LEGROS.

ont représentés :

M. Gilbert ROYER	par M. Marcel HOARAU
M. Roland LAW.KOUN.MA.THON	par M. Auguste LEGROS
M. Issop PATEL	par M. Maurice CHANE-KUNE
M. Paul MAINGARD	par M. Marc GERARD

Les autres Conseillers étaient absents et non
excusés.

NOTA - LE MAIRE
certifie que le
compte-rendu de
cette délibéra-
tion a été af-
fiché à la porte
de la Mairie de
Saint-Denis le
30 Octobre 1981
et que le nombre
de Conseillers
présents a été
de 31/39 en
exercice.

Les membres présents formant la majorité de ceux
actuellement en exercice, peuvent délibérer en exécution
de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, sur l'organi-
sation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article
52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire
pris dans le sein du Conseil. Monsieur Marc GERARD
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné
pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

LE PREMIER ADJOINT f. f. de Maire,



M. Marcel HOARAU